

DOSSIER p. 4/5

Tri des emballages et papiers : votre geste quotidien se simplifie !



BONNES PRATIQUES p.3

Le recyclage expliqué aux enfants

TUTO p.7

Recette de la lessive maison



Je me joins à toute l'équipe du SMITOM-LOMBRIC pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2023.

Cette nouvelle année est marquée par une avancée majeure concernant le tri de vos déchets : à compter du 1er janvier, tous les emballages sans exception ainsi que les papiers, journaux et magazines pourront être déposés dans le bac jaune. Ce geste simplifié devrait lever les doutes qui pouvaient persister concernant le tri. Toutes nos équipes sont à votre disposition pour vous accompagner dans ce changement. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver les nouvelles consignes de tri dans le dossier de ce numéro, page 4.

La crise climatique nous invite à revoir nos modes de consommation et à préserver les ressources naturelles. Si la réduction des déchets est essentielle, le recyclage l'est tout autant. Je vous donne rendez-vous page 3 pour en découvrir les enjeux. Je vous souhaite une bonne lecture.

Franck Vernin
Président du SMITOM-LOMBRIC

Agenda

Vous organisez un évènement en lien avec l'environnement sur notre territoire ? N'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux sociaux pour que nous puissions le relayer.

samedi 28 janvier
Atelier jeux du tri en famille
Recyclerie du Lombric
Parc d'activités - 9 rue de la plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *gratuit, sur inscription*

mercredi 22 février
Visite des installations du SMITOM-LOMBRIC
Bureaux du SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-15h30 - *gratuit, sur inscription*

mercredi 1er mars
Formation éco-voisins
Bureaux du SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *gratuit, sur inscription*

mercredi 19 avril
Visite des installations du SMITOM-LOMBRIC
Bureaux du SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-15h30 - *gratuit, sur inscription*

samedi 22 avril
Distribution gratuite de compost
Plateforme de compostage
Lieu-dit Les Pleins
77250 Réau
9h-12h30 - *gratuit, sur inscription*

mercredi 26 avril
Formation éco-voisins
Bureaux du SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *gratuit, sur inscription*
Inscriptions et informations sur lombric.com

De l'énergie dans nos déchets

L'Unité de Valorisation Energétique (UVE) du SMITOM-LOMBRIC, en partenariat avec la ville de Melun, est raccordée au réseau de chaleur urbain de la commune depuis 2010. Ce sont donc en 2022 l'équivalent de 8 200 logements qui sont desservis en chauffage, essentiellement sur le quartier de l'Almont*.

Grâce aux travaux d'installation de deux nouveaux échangeurs thermiques en 2019, la puissance installée est **passée de 5 MW à 12.5 MW**, permettant de délivrer au réseau **presque 30 000 MWh en 2021**, soit **40 % de chaleur supplémentaire** par rapport aux années précédentes.

En ces temps de forte tension sur les prix, l'énergie de récupération issue des déchets est une énergie alternative à bas coût dont l'évolution est maîtrisée, produite localement et à faible émission de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, l'électricité produite à l'UVE alimente l'ensemble du site de Vaux-le-Pénil (autoconsommation, 11 000 Mwh/an) et permet également de faire fonctionner les véhicules électriques du syndicat, limitant ainsi l'usage des véhicules thermiques. L'énergie électrique en surplus est revendue sur le réseau à Edf (environ 56 000 Mwh/an).



*Source actualité sur www.ville-melun.fr

NOUVEAU il vous est dorénavant possible de venir recharger votre voiture électrique sur le parking des bureaux du SMITOM-LOMBRIC. 4 places sont accessibles au public du lundi au vendredi de 9h à 17h. L'utilisateur de la borne devra être muni d'une carte compatible avec les bornes Indelec, les cartes bancaires ne sont pas acceptées.

Adresse : SMITOM-LOMBRIC rue du Tertre de Chérisy 77000 Vaux-le-Pénil

+ d'infos sur indelec.evc-net.com/Locations

Le recyclage expliqué aux enfants

Le Lombric répond aux interrogations de Frédéric, 9 ans, sur le recyclage.

Dis-moi Lombric, à quoi ça sert le recyclage au final ? On nous en parle tout le temps : fais le tri, la poubelle jaune c'est important, grâce à elle on recycle... Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire ?

IMAGINE QUE TU PRENNES LE TEMPS DE CHOISIR DE BELLES POMMES, DU BEURRE, DE LA FARINE, ET QUE TU FASSES UNE TARTE AUX POMMES. TU ES GOURMAND, ALORS TU MANGES DEUX PARTS. ET LE RESTE... TU LE JETTES.

Oh ben non ! J'en remange demain ou plus tard !

EVIDEMMENT, ET C'EST LA MÊME CHOSE POUR UN EMBALLAGE : ON PUISE DANS DES RESSOURCES NATURELLES, ON UTILISE DE L'ÉNERGIE ET ON PREND LE TEMPS DE LE FABRIQUER. QUAND ENFIN TU UTILISES TON EMBALLAGE, PLUTÔT QUE DE LE JETER À LA POUBELLE, TU LE TRIES DANS LE BAC JAUNE AFIN QU'IL SOIT RECYCLÉ POUR EN REFAIRE UN AUTRE.

Ah d'accord, recycler c'est du bon sens en fait ! On ne jette pas ce que l'on peut encore réutiliser ?

EXACTEMENT, TU AS TOUT COMPRIS. LE RECYCLAGE : C'EST LE POUVOIR DE RÉUTILISER DEMAIN.



L'éco-participation : à quoi sert-elle ?

Vous l'avez sûrement remarqué lorsque vous achetez un nouveau meuble ou de l'électroménager, le prix affiché inclut une "éco-participation". Connaissez-vous son utilité ?



Une seconde vie pour vos déchets

L'éco-participation, c'est la contribution de l'acheteur d'un équipement neuf au financement de son élimination, lorsque celui-ci sera en fin de vie. L'intégralité de cette éco-contribution est reversée à un éco-organisme, en charge de son recyclage.

Votre contribution financière comprend donc la collecte du déchet, son transport jusqu'à un centre de traitement adapté, son éventuelle dépollution et enfin son recyclage. Grâce à cela, vous pouvez déposer vos piles usagées dans un bac adapté à l'entrée de votre magasin de proximité par exemple, ou bien bénéficier de la reprise gratuite de votre ancien congélateur lorsque vous en achetez un neuf. Une fois collectés, les matériaux recyclables

qui composaient votre produit sont réutilisés pour participer à la création de nouveaux articles, sans avoir à puiser dans les ressources naturelles.

Comment le montant de cette participation est-il défini ?

Le montant de l'éco-participation peut donc différer d'un produit à un autre car il tient compte entre autres, de sa taille, des matériaux qui le composent, de sa potentielle toxicité, de son impact environnemental, etc.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites internet d'éco-organismes tels que ecosystem.eco, ecologic-france.com ou ecomaison.com.

Tri des emballages et papiers : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages sans exception ainsi que les papiers pourront être déposés dans votre bac jaune ou la borne emballages, selon votre moyen de collecte. Cela comprend les emballages en métal, papier, plastique de tous types (tubes de dentifrice, emballages de jambon, pots de yaourt vide, etc.) ainsi que les papiers, journaux et magazines.

Trions tous les emballages et papiers

Quels avantages ?

Pour vous, le geste de tri sera plus simple. En triant plus, davantage d'emballages seront recyclés et vous participerez, à votre échelle, à la protection des ressources et de l'environnement.



Voici les nouveaux réflexes à adopter

- 1. C'est un emballage ?** Je le dépose dans mon bac jaune ou la borne emballages.
- 2. Inutile de le laver,** il suffit de bien le vider.
- 3. Je dépose mes emballages séparés** les uns des autres dans le bac (pas dans des sacs).
- 4. Le papier et les journaux-magazines** se déposent également dans le bac jaune.

Tous les emballages en plastique



Tous les emballages en métal



Tous les papiers, journaux et magazines



Tous les emballages en carton



LE GUIDE DU TRI :
Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien
ou rendez-vous sur consignesdetri.fr

La conserverie de la forêt

Savez-vous que tous les ans en été, les maraîchers d'Île-de-France jettent des tonnes de fruits et légumes, faute de pouvoir les écouler ? C'est de ce constat et de la volonté de vouloir y remédier ne serait-ce qu'en partie, que la Conserverie de la Forêt est née.



1. Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Nous sommes une conserverie artisanale, installée à Samois-sur-Seine. Entreprise Sociale et Solidaire, nous sommes au service des producteurs pour valoriser leur production et transformer les fruits ou légumes en surplus ou pas assez beaux pour la commercialisation. En parallèle nous avons créé notre propre gamme bio, composée de soupes, sauces, tartinables pour l'apéro, distribuée essentiellement en local et dans des épicerie fines.

2. De quelle manière participez-vous à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie locale ?

Les maraîchers nous apportent leurs produits que nous transformons. En sourçant nos produits à 90 - 95 %

dans un rayon de 30 à 50 km, nous défendons une empreinte carbone faible. Nous privilégions également une distribution locale, afin de promouvoir une alimentation saine et durable, et être un acteur de l'antigaspi et des circuits courts.

3. Votre démarche zéro déchet est-elle aussi valable pour les contenants ?

Nos bocaux en verre ainsi que les capsules sont réutilisables et recyclables. Nous souhaitons, à moyen terme, mettre en place la consigne, qui était dans nos objectifs de départ. Mais cela s'avère compliqué, tant au niveau de la logistique que de la sélection des contenants. Nous travaillons là-dessus.

4. Avez-vous d'autres projets ?

Nous préparons un dossier pour devenir entreprise d'insertion. En effet, notre

métier se prête bien à cela, avec des tâches simples mais diverses et la possibilité de monter rapidement en compétences. En attendant, nous nous sommes rapprochés de la Mission Locale, et embauchons des jeunes qui ont des parcours difficiles afin de leur redonner confiance dans le monde du travail.

5. Où est-il possible de trouver vos produits ?

Vous pouvez trouver nos produits sur notre site internet marchand. Nous avons également un réseau de distribution qui se construit au fur et à mesure. Vous pourrez retrouver tous nos revendeurs sur notre site internet, rubrique Points de vente.

+ d'infos sur conserveriedelaforet.com et leurs réseaux sociaux

Infos pratiques

Accès déchèteries

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels.

COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation). Une carte d'accès nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les horaires des déchèteries ainsi que la liste des déchets acceptés sur lombric.com, rubrique "déchèterie".

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

lombric.com    



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La collecte des déchets verts

des semaines 11 à 50

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com

Une question sur la collecte de vos déchets ?



Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

La collecte des déchets verts

se référer au site grandparissud.fr

Renseignements

0 800 97 91 91



Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuellen, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

La collecte des déchets verts

se référer au site

smictom-fontainebleau.fr

Renseignements

0 800 133 895

LESSIVE MAISON

Economique et simple à réaliser, cette recette de lessive maison convient à tous types de linges (le blanc, les couleurs, vos draps, etc.). Si la préparation se solidifie avec le temps, ne pas hésiter à la mélanger ou à ajouter une petite quantité d'eau chaude.



Ingrédients :

-  50g de savon de Marseille en paillettes
-  1 litre d'eau chaude
-  2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
-  2 cuillères à soupe de cristaux de soude

Recette

1. Faire chauffer l'eau et la verser dans un saladier.
2. Versez les 50g de savon de Marseille en paillettes et mélangez à la cuillère jusqu'à ce que les morceaux de savon soient totalement dissouts.
3. Ajouter le bicarbonate de soude et mélanger.
4. Ajouter les cristaux de soude et bien mélanger, jusqu'à dilution complète. Votre préparation doit être liquide et homogène.
5. Laisser refroidir et transvaser dans une bouteille de récupération propre (type bouteille de jus de fruit en verre).

Jeu

LES MOTS MÊLÉS

- METAL (emballage)
- SACS (papier ou plastique)
- PAPIERS
- JOURNAUX
- MAGAZINE
- TRIER
- CARTONS (emballage)
- CANETTE (en aluminium)
- BARQUETTES (emballage)
- SACHET (emballage)



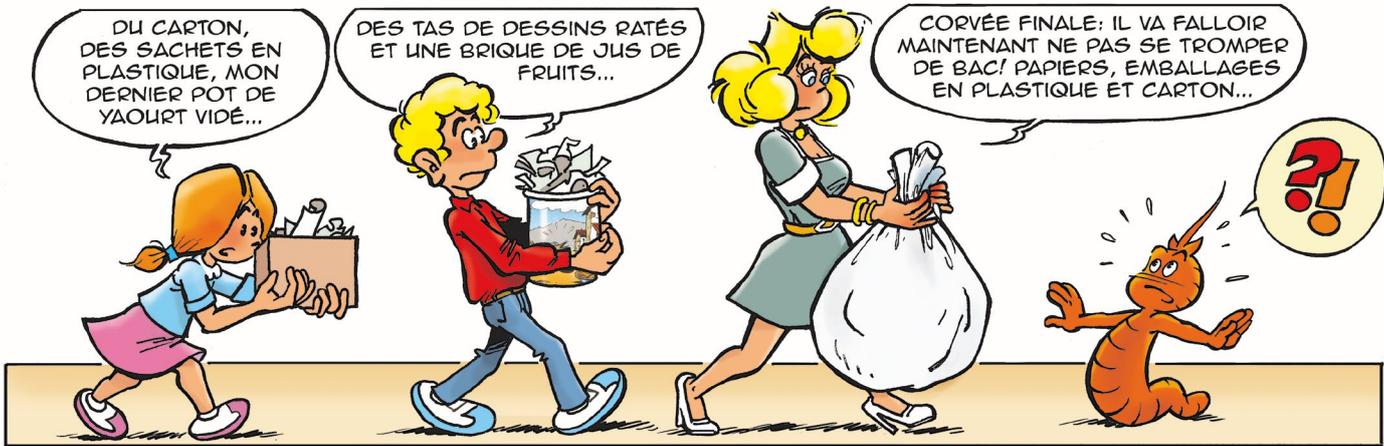
Dans cette grille de mots mêlés, retrouvez et entourez les emballages et papiers qui auront leur place dans le bac jaune ou la borne enterrée dédiée, dès le 1er janvier 2023. Les mots sont cachés verticalement de haut en bas, horizontalement de gauche à droite et en diagonale. Une lettre peut servir plusieurs fois.

C	V	E	F	I	S	R	M	Z	P
A	A	O	G	R	A	M	A	T	A
R	U	N	M	L	C	I	G	J	P
T	O	K	E	A	S	L	A	O	I
O	Y	S	T	T	I	U	Z	C	E
N	A	T	A	D	T	R	I	E	R
S	P	O	L	R	F	E	N	N	S
R	S	A	C	H	E	T	E	D	A
I	P	J	O	U	R	N	A	U	X
B	A	R	Q	U	E	T	T	E	S

LE LOMBRIC



par V. LEONARDO



A conserver ou à recycler. Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie de Compiègne IMPRIM'VERT® Photo de couverture © Frédéric Muller



LOMBRIC MAG : Rue du Tertre de Cherisy - 77000 Vaux-le-Pénil - ISSN 1299-4995 - www.lombric.com - Dir. de publication : Franck Vernin
 Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services techniques et communication du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents.

Vous ne recevez plus le Lombric Mag ? Contactez-nous : N° vert 0 800 814 910 (appel gratuit) ou smitom@lombric.com

